

Ville de Châtelet



Bulletin Communal



www.chatelet.be

Septembre 2021



Retrouvez toute l'actualité sur
notre page Facebook
<http://fb.com/VilleChatelet>



Photographie :
Christophe Champagne

**Bon pour
1 baguette GRATUITE**
pour tout achat
de minimum 10€
sur présentation de ce bon

Valable uniquement au Match de Châtelet du 13/08 au 13/12/2021

Ouvert
tous les
dimanches
et jours fériés
de 9h à 13h30

MATCH

Match - Châtelet
Place du Perron, 8-9 - 6200 Châtelet
Tél. magasin 071/396 943

Guillaume Dubois

0473 68 90 84

KINÉSITHÉRAPEUTE

Kinésithérapie

- générale
- sportive
- respiratoire
- ambulatoire
- orthopédique
- neurologique

École
du poids

CABINET & DOMICILE
Place Communale 6 | 6250 PRESLES

**FUNÉRAILLES
MICHAUX**

Funérarium
Salle de réception
Contrats de funérailles
Monuments & Caveaux
Fleurs

À votre service 24h/24

071/38 10 27
0475/74 18 70
0475/47 80 37

Rue Jules des Essarts, 10-14
6200 Châtelineau

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Votre conseiller en communication, **Jean-François SCHAMP**
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0470/116 140

Service d'aide-ménagère
Centrale de repassage

Laneffe
Gerpennes
Gozée
Bois-de-Villers

071/700.671

www.picobelleau.net
info@picobelleau.net

centre auditif

veranneman

audiologie

CENTRE AUDITIF DE CHATELET

Rue de Namur, 10 (Nouveau rond-point de Saint-Roch) Parking aisé

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI
Mardi de 9h15 à 12h30
Mercredi de 13h30 à 17h45 - Jeudi de 13h30 à 17h45
Vendredi de 9h15 à 12h30 et 13h30 à 17h45

071/40.47.33

www.verannemancharleroi.be
info@verannemancharleroi.be

signia

Essais sans engagement pendant minimum un mois, sur prescription médicale.

Présents également à Charleroi - Lodelinsart - Gosselies - Fleurus - Florennes - Mont-sur-Marchienne - Anderlues - Fosses-la-Ville - Godinne

BON

CONDITIONS AUTOMNALES : pour l'achat d'un nouvel appareil auditif,
recevez 15% de ristourne ainsi qu'un chargeur.
Voir conditions en magasin. Offre valable jusqu'au 31/12/2021.

Chers citoyens,

Premièrement, l'évolution positive de la vaccination entraîne petit à petit la levée progressive des mesures sanitaires au sein des services communaux. Jusqu'ici, la prise de rendez-vous restait obligatoire pour vous rendre dans les différents services. Les directives gouvernementales le permettant, les services communaux ont repris en présentiel à temps plein et vous reçoivent à nouveau sans rendez-vous depuis le 1er septembre. Si, suite à l'évolution de la crise, la situation devait être revue, la procédure des rendez-vous sera remise en place. Les informations nécessaires vous sont toujours transmises en temps et en heure sur le site de la Ville et sur la page Facebook « Ville de Châtelet ».

Pour rappel, la Ville a mis en place le service eGovFlow, qui permet d'obtenir en ligne un bon nombre de documents administratifs. Casier judiciaire, composition de famille, acte de naissance, de mariage, certificat de résidence... Le téléchargement de près de 40 documents sur simple authentification via votre lecteur de carte d'identité ou via l'application ITSME est GRATUIT. Le lien se trouve sur la page du site de la Ville. Il est toujours possible, bien évidemment, de se rendre sur place à la commune pour obtenir tous ces documents.

Les délibérations des séances publiques du Conseil communal sont à présent accessibles par les citoyens. Le lien se trouve également sur le site internet.

Deuxièmement, le Collège communal tient à exprimer toute sa compassion envers les sinistrés des inondations de ce mois de juillet 2021. L'entité de Bouffioux a été fortement touchée et nous tenons à souligner l'implication des services communaux pour la gestion des actions mises en place en urgence, pour le nettoyage des lieux et l'évacuation des débris. Le 28 juillet dernier, le Gouvernement wallon a reconnu les inondations survenues du 14 au 16 juillet 2021 comme calamité naturelle publique et a délimité son étendue géographique. La Ville de Châtelet en fait partie. Il est dès lors possible de solliciter une indemnisation auprès de la Région Wallonne sous certaines conditions jusqu'au 30 novembre 2021. Un service juridique a été mis en place par le Service Plan d'urgence afin de soutenir les citoyens dans leurs démarches administratives. Ce service a organisé un système de permanences juridiques et a fait appel au Fonds des

Calamités. Le service des Assurances prend en charge le suivi des dossiers.

Troisièmement, nous sommes conscients des mécontentements liés au courrier envoyé pour le non-entretien éventuel des trottoirs. Cette lettre est en réalité un avertissement pour laisser l'occasion aux citoyens de se mettre en conformité et ainsi d'éviter une sanction. Pour rappel, l'entretien de la devanture de votre habitation est imposé par le règlement général de Police et est donc obligatoire. Au niveau communal, le service environnement a rencontré quelques difficultés ces derniers temps pour l'entretien des cimetières et des abords des routes. En effet, le personnel de ce service a été très souvent réduit à cause de mises en quarantaine dues au Covid-19. Ensuite, les conditions climatiques ont été particulièrement changeantes. Les deux mois de pluie puis de fortes chaleurs ont fait que la végétation a poussé de façon accrue, ce qui a laissé peu de temps dans le planning des ouvriers pour entretenir la totalité des espaces verts de l'entité. L'utilisation de pesticides pour le désherbage et la pulvérisation sur la voie publique étant interdites par la Région Wallonne, tout le travail doit être fait manuellement et de manière bien plus récurrente. Certains produits écologiques existent mais ils ne sont pas totalement efficaces.

Pour terminer, par mesure de sécurité, 4 voiries principales de l'entité seront équipées de nouveaux poteaux permettant l'installation de radars pour la répression de la vitesse. En réalité, rouler vite pour récupérer un retard ne sert à rien. En roulant à 100 au lieu de 90km/h sur 10km, on ne gagne que 40 secondes. Rouler tranquillement permet de consommer moins de carburant, de réduire la pollution et le risque d'accident. Je compte sur vous pour respecter les limitations de vitesse. Il y va de la sécurité de tous.

Nous souhaitons, avec le Collège communal, une bonne rentrée scolaire à tous les enfants et étudiants, en espérant que cette nouvelle année se passe dans de meilleures conditions que les deux précédentes.



SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE	3
MOBILITÉ DOUCE	4
MÉRITE SPORTIF	
PLACE AUX ENFANTS	5
ZONE DE POLICE	
CHÂTELET DIT OYI AUX LANGUES RÉGIONALES	6
ISPPC : PARRAIN & MOI	7
URBANISME :	8
ENQUÊTE PUBLIQUE	
RÉVISION DU S.D.C.	9
DANS L'OEIL DE NOS PHOTOGRAPHES	10
BIENNALE : EXPOSITION	
UNE VILLE À VOTRE IDÉE COUP DE POUCE !	11
ATL : UN SERVICE DÉDIÉ AUX ENFANTS ET AUX FAMILLES	12
BIBLIOTHÈQUE : ÉVENT' DIALOGUE	13
S'AMUSER POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ !	14
INFOS SUR LES PROCHAINS TRAVAUX	
ECOTEAM : RENTRÉE DES CLASSES ECO	15
RECETTE DE COOKIE VEGAN	
LISTE DES NAISSANCES	16
NÉCROLOGIE	17
LISTE DES MARIAGES NOCES	18



Daniel Vanderlick,
Bourgmestre

Mobilité douce : projet « Points-nœuds », on a besoin de vous !



La création d'un réseau cyclable balisé « points-nœuds » sur le territoire du Pays de Charleroi a pour objectif de relier, par le biais de la mobilité douce et de manière cohérente, les points touristiques majeurs.

Ce projet répond à une demande accrue des utilisateurs de mobilité douce, et plus particulièrement des cyclistes mais il est également l'occasion de promouvoir

notre territoire. Il permettra aussi de relier entre eux les points touristiques de l'entité et le Ravel.

Pour mener à bien ce projet, la participation citoyenne est capitale ! Si vous êtes cycliste ou même joggeur, vous



connaissez sans doute bien votre quartier, la présence ou l'absence des aménagements cyclables, leurs qualités ou défauts. Venez partager les points de vue remarquables ou attrayants de vos itinéraires favoris dans l'entité, les paysages à découvrir et vos éventuelles remarques ou propositions d'aménagement qui permettront, au sein d'un groupe de travail, de déterminer les « Points-nœuds » à répertorier.

Une première rencontre pour présenter le projet, établir une méthode de travail et un calendrier est prévue le 14 octobre 2021 à 18 heures. Elle se tiendra à la Maison de la Poterie, rue Général Jacques 4 à Châtelet (Bouffioulx).

Pour une meilleure organisation de cette première réunion :

Inscription par mail à tourisme@chatelet.be
ou par téléphone au 071/39.51.77
(du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h).

► Michel Mathy, Échevin de la participation citoyenne

SPORT

Mérite sportif



Voici enfin venu le moment de récompenser les sportifs méritants de notre belle entité pour leurs performances acquises durant la saison 2019.

La situation sanitaire de ces derniers temps nous a obligé à repousser cette cérémonie qui a pour but de mettre

en valeur les athlètes et les clubs châtelettains.

Celle-ci se déroulera le 26 novembre prochain en la salle de la Maison de la Poterie à Bouffioulx.

Les différents lauréats des catégories ci-dessous seront mis à l'honneur :

- Le Mérite Sportif club
- Le Mérite Sportif individuel féminin
- Le Mérite Sportif individuel masculin
- Le Prix de l'Espoir féminin
- Le Prix de l'Espoir masculin
- Le Prix du Comitard
- Le Prix spécial de la commission.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec la Cellule des Sports de la Ville de Châtelet au 071/243.242

► Alpaslan Beklevic, Échevin des Sports

JEUNESSE

Place aux enfants

Ce samedi 16 octobre prochain aura lieu une nouvelle édition de l'opération « Place aux Enfants ».

Les petits citoyens, âgés de 8 à 12 ans, auront l'occasion d'y découvrir les enjeux de la vie en société.

Différentes visites seront organisées au sein des communes participantes, dont celle de Châtelet, avec pour objectif un éveil quant au rôle que chacun peut jouer dans la collectivité.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec la Cellule des Sports de la Ville de Châtelet soit :

Par téléphone au 071/243.242

Par mail à sports@chatelet.be



► Sabine Ancia, Échevin de la Jeunesse

Ensemble, réussissons la rentrée scolaire !

La densité du trafic est étroitement liée au rythme scolaire et c'est aussi aux abords des écoles que des problèmes spécifiques de circulation se concentrent. Communes, écoles, parents, élèves et usagers, notamment, y sont impliqués ... Il y a pourtant de bons réflexes à adopter pour améliorer cette situation !

Le premier problème est bien entendu lié à la vitesse, mais aussi aux conflits entre les véhicules motorisés et les usagers plus faibles. Ensuite viennent les dangers et risques liés à la forte densité du trafic vers et autour des établissements. Il y a enfin la difficulté du stationnement aux abords des écoles à l'origine de comportements dangereux dont les usagers faibles sont les premières victimes.

C'est pourquoi la Zone de Police, en partenariat avec le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville, sécurisera les abords des établissements scolaires les plus problématiques. Lors de la rentrée de septembre, les services de Police mèneront une campagne de prévention la première semaine. La semaine suivante, plus de cadeau ! La phase de répression conduira à une verbalisation systématique des conducteurs en infraction ou responsables d'incivilités de nature à troubler la sécurité des enfants.

Tout au long de l'année, la Zone de Police veillera également à maintenir des contrôles sporadiques. C'est dans cette optique qu'à chaque rentrée scolaire (après les congés d'automne, d'hiver, de carnaval et de printemps), qu'une campagne de répression sera menée durant la semaine de la reprise des cours.

Afin de ne pas vous mettre dans vos torts, il existe pourtant des solutions simples à mettre en pratique :

En favorisant la mobilité douce

C'est-à-dire en accompagnant son enfant à pied, en transport en commun ou à vélo. En voulant vous stationner au plus proche de l'école, vous prenez le risque de provoquer des files, de quoi perdre de 10 à 20 minutes ! Préférez vous stationner 5 à 10 minutes à pied de l'école.

Que représentent 5 minutes de marche ?

Il vous faudra moins de 5 minutes pour vous rendre de la place de l'Hôtel de Ville à la Place du Baquet, et 6 minutes pour aller jusqu'à la Place Jean Guyot.

Ou encore, 5 minutes pour rejoindre la Place de la Madeleine à la Place d'Arenberg, et la même durée pour rejoindre l'école Saint Barthelemy.

En étant respectueux et prévoyant

Ne vous mettez pas en double file, sur un arrêt de bus, une piste cyclable ou un trottoir. Démarrez un peu plus tôt afin de vous garer à un endroit prévu à cet effet.

En éduquant et en sensibilisant enfants et adultes

L'éducation de l'enfant et de l'adolescent à la mobilité et à la prévention des accidents est de la compétence des enseignants et des parents. Sensibiliser les éducateurs, parents, riverains, conducteurs s'impose également. Les actions entreprises seront dès lors perçues positivement par les adultes et ceux-ci s'impliqueront à leur tour dans la sécurité au lieu de la subir.

Parce que réussir une rentrée, c'est aussi un travail d'équipe...

Les services de Police et les partenaires communaux comptent sur vous !



ZONE DE POLICE AISEAU-PRESLES-CHATELET-FARCIENNES

Numéro général : 071/240.100

CHATELET - rue du Mayor, 25
FARCIENNES - rue la Liberté, 40

AISEAU-PRESLES - rue Président John Kennedy, 150

CHATELET dit OYI aux langues régionales



Traduction en
Français

Replaçons le Wallon au cœur de la vie quotidienne des citoyens et encourageons-les à être fiers de leur langue, de leur culture et de leur identité régionale.

Nous pouvons remarquer qu'un peu partout se développe une volonté de défendre le patrimoine et le folklore local et régional. Cette défense concerne aussi bien les éléments « immatériels » ou festifs que le patrimoine industriel : marches de l'entre Sambre et Meuse, carnivals, le Doudou, les Géants, le Bois du Cazier, des hauts-fourneaux, ...

C'est imprégné de cette dynamique que le Conseil communal du 28 juin dernier a décidé de solliciter la labellisation pour la défense des Langues Régionales Endogènes qui se traduira par la signature d'une convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En effet, les Langues Régionales Endogènes sont en perte de vitesse en Wallonie depuis près d'un siècle et ce mouvement s'accélère dramatiquement avec la rupture de la transmission intergénérationnelle.

Il est urgent de mettre en œuvre des mesures volontaristes pour promouvoir la pratique de ces langues et sauvegarder le patrimoine culturel multiséculaire dont elles sont le vecteur.

A ce jour une petite trentaine de communes ont adhéré à ce label en Wallonie, dont les seules Charleroi, Courcelles et Gerpinnes pour l'arrondissement.

Les communes labellisées doivent s'engager à mettre en œuvre toute une série d'actions de promotion réparties dans 4 axes différents (communication/culture/enseignement/signalétique, tourisme et vie économique).

Les mesures qui seront proposées à Châtelet sont notamment : la traduction en wallon de la page d'accueil du site internet de la Ville, l'organisation d'un festival, la création d'un fonds d'ouvrages wallons à la bibliothèque, des animations diverses (bibliothèques, maisons de repos, ...), l'organisation de cours d'initiation en extra-scolaire, des panneaux de ville bilingues, des balades contées, la création d'un jeu de société...

Un groupe de travail réunissant les troupes théâtrales locales, des personnes de référence en matière de wallon et l'asbl le Vieux Châtelet sera constitué pour le suivi de la progression du projet.

Si vous aussi, vous maîtrisez le Wallon, vous voulez le défendre, vous souhaitez qu'il survive, vous croyez en vos racines, vous....., vous....., vous....., Venez nous rejoindre et avancer à nos côtés pour promouvoir notre patrimoine.



Rimètons l' walon ô mitan dèl vikériye di nos djins èt rècouradjons lès tèrtous pou qu'is fuchîche fièrs di leû lingâdje, di leûs-usances èyèt di tout ç' qui fèt qu'is sont di d'ci.

On vwèt sins pont d' rûjes qu'èle crèche li volonté d' disfinde lès-éritances di nos tayons, qui ça fuche du costé dès fiesses ou bé du costé dès mètis: lès mârches di l'Intrè Sambe èt Moûse, lès cânavals, lès ducôces come li cène di Mons', lès tèrils, lès moulètes du Câziér, lès foûrnias, lès pot'riyes...

Fé près' pou-z-awè sogn di toutes cès-éritances la, li Consèy comunâl dèl vile di Tchèss'lèt a décidè, li 28 du dérin mwès d' jwin, di disfinde çu qu'on lome lès langues régionales endogènes - roci, c'èst l' walon, - an signant l' convancion dèl Fédérâcion Walonîye Brussèle "Ma commune dit oui aux langues régionales" - roci nos d'jons oyi -.

A l'eûre d'ôdjoûrdu, gn-a d'dja ène trantène di commeunes qu'ont mètu leû signé pa d'zous l' convancion; c'èst l' cas di Châlèrwè, Courcèle ou co Djèrpène dins no-n-arondiss'mint.

I fôt bé r'conèche qui l' walon èt tous lès lingâdjes parèys a li, is vont al disblouke èt çoula dispûs dès razanéyes èt maleûreûs'mint, li distchèyance, èle va d' pus-an pus râde du fèt' qui lès parints n'ont pus l' crédit d' lès fé conèche a leûs-èfants didins l' famille lèy minme.

C'èst pou çoula qu'il-èst tins d'asprouvér d' mète a dalâdje tous lès moyés possibes pou scapér cès lingâdjes la èyèt toutes lès ritchèsses qu'is nos-amwin.n'nut èt qu' nos d'vons mète a yute.

Lès commeunes qu'ont signi duv'nut s'ègadji a moustrér qui l' walon, il-è-st-è vike, qu'il-a s' place dins lès boutiques, a scole, su lès plaques dès reuwes, lès panôs di toutes lès voyes, lès gazètes... tous costés d'abôrd.

Li Vile di Tchèss'lèt a dins l'idéye, pou s' conte, di mète ène pâdje en walon su l' twèle dèl vile, di mète su pîd saquants manifèstâcions èvou ç' qui l' walon âra s'place - èy' ène bèle place -, di mète a mousse dès lîves an walon al bibliothèque comunâle, di fé donér dès coûrs di walon pou lès cés qu' c'èst leû gout, di placér dès scrijâdjes èvou qui l' francés èyèt l' walon s' ritrouv'ront yink asto d' l'ôte, d'arindji dès pourmwin.nâdes pa t't-avo l' vile avou dès conteûs qui d'vis'ront an walon, d'adjincî dès djès d' société, zèls ètou an walon...

Pou wétî a tout çoula, èl Vile va rachénér tous lès cés qui vèy'nut vol'tî l' walon, lès cés qui djoûw'nut dins lès dramatiques, lès cés qui l' sicriv'nut ou qui vourît bé l' sicrière, lès cés qui bout'nut dèdja félmint dins dès soces come Le Vieux Châtelet ...

Adon, si l' walon, c'èst vo gout, si vos v'lèz l' sicapér, si vos souwétèz qu'i vike paç' qui c'è-st-ène éritance qui nos vét tout drwèt d' nos tayons, v'nèz avou nos-ôtes pou boutér a disfinde no patrimwène tèrtous' èchène!

Contacts :

Véronique Haustraete - 071/244 530 - veronique.haustraete@chatelet.be

Parrain & moi



Parrain & moi

Lui offrir un peu de temps...
Des moments épanouissants...
Le sortir de son cadre...



Envie de parrainer un enfant en difficulté ?
Renseignez-vous au 071/92.39.58
ou servicedeparrainage@chu-charleroi.be

Des séances d'information sont organisées le 2^e jeudi du mois de 18h à 19h30 (Service Parrain & moi – Rue de la Croix-Rouge 50 à 6110 Montigny-le-Tilleul) ou le 3^e samedi du mois de 10h à 11h30 (MADO – Boulevard Zoé Drion 1 à 6000 Charleroi).

Réservation obligatoire par mail.



Enquête publique

Programme opérationnel FEDER 2021-2027 Wallonie - Rapport sur les incidences environnementales (RIE)

Dans le cadre de la directive (CE) n°2001/42 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement transposée dans le Code wallon de l'Environnement, vous êtes invité à donner **votre avis sur le rapport sur les incidences environnementales (RIE) du projet de Programme opérationnel FEDER 2021-2027 pour la Wallonie.**

Les documents, le rapport complet et son résumé, sont consultables dans votre commune ou sur le site internet WalEurope: <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du **23/08/2021 (date d'ouverture de l'enquête) et ce, jusqu'au 07/10/2021 (16h00), date de clôture de cette enquête.** Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après les heures d'ouverture, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Monsieur COLLIGNON Axel (071/24 32 69).

Les observations peuvent être adressées :

- de vive voix auprès du service Urbanisme situé à la rue Gendebien 59, à 6200 Châtelet (Châtelineau)
- par écrit :
 - * via courrier au service Urbanisme (adresse ci-dessus) ;
 - * via courriel à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be;
 - * via l'utilisation d'un formulaire électronique disponible en français, néerlandais et en allemand sur la page <http://europe.wallonie.be/node/568>.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du S.P.W. Secrétariat général - Département de la Coordination des Fonds Structurels - Direction de l'Animation et l'Évaluation des programmes:

- Jonathan DESDEMOUSTIER : jonathan.desdemoustier@spw.wallonie.be
- Jean-Christophe MAISIN : jeanchristophe.maisin@spw.wallonie.be

Révision du Schéma de Développement Communal (SDC)

La Ville s'est engagée à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Il s'agit de préserver et de mettre en valeur les atouts du territoire et de trouver des solutions pour résoudre les différents dysfonctionnements, sans pour autant oublier son développement.

Dans ce cadre, le Schéma de Développement Communal est l'outil urbanistique qui permettra :

- D'avoir une réflexion globale et approfondie sur la politique à mener en matière d'aménagement du territoire
- De conserver la dimension humaine, la convivialité et la qualité de vie
- De préserver la structure du territoire communal et garder un équilibre entre noyaux habités et espaces agricoles et naturels

La Ville de Châtelet dispose d'un Schéma de Développement Communal depuis 1996, mais celui-ci doit être révisé en raison de son ancienneté. Cette révision se fondera sur les tendances, les nécessités et les besoins actuels identifiés, anticipera et préparera l'évolution future de la commune.

La participation de la population à la réalisation du Schéma de Développement Communal est donc très importante, vu que ce sont les habitants qui

bénéficieront du développement de leur commune. Elle constitue un enjeu démocratique local majeur. La Ville a d'ailleurs décidé d'introduire des « budgets participatifs » dès 2019 pour les 8 quartiers constituant la commune et les 3 conseils consultatifs. Elle souhaite impliquer le citoyen et favoriser la réflexion sur le devenir des quartiers de la Ville en collaboration étroite avec ceux qui y vivent.

Dans cette optique, les citoyens de la commune de Châtelet seront prochainement amenés à répondre à un questionnaire dont le but est d'identifier les besoins actuels et les défis futurs auxquels la Ville devra faire face ces prochaines années, et d'en préparer les réponses adéquates pour assurer son développement.

Surveillez donc vos boîtes aux lettres dans la deuxième quinzaine de mois de septembre, n'hésitez pas à répondre au questionnaire et à nous faire part de toute suggestion que vous jugez importante pour le développement futur de la commune.

Merci de votre participation et de l'intérêt que vous portez à l'avenir de votre commune !

Maison Magritte - Exposition « Dans l'œil de nos photographes »



L'exposition « Dans l'œil de nos photographes » est visible à la Maison Magritte jusqu'au 3 octobre 2021.

Cette exposition met à l'honneur les photographes de la région qui proposent régulièrement leurs clichés pour le calendrier de la Ville de Châtelet.

Découvrez les prises de vue de Sandrine BLOCKERYE, Jean-François BOLEN, Christophe CHAMPAGNE, Claude CHAMPAGNE, Yves DELMOTTE, Michel ENGLEBERT, Muriel FILEE, Gwennaëlle FLABA, Stéphane FRAVEZZI, Maryline GIBON, Tristan GILARD, Benoît HENRION, Émilie LATTEUR, Elliott LECLERCQ, Cédric LEFEVRE, Didier OCULA, Karine QUEVY, Patricia VANESPEN.

! Votez pour votre photo « coup de cœur » !

Entrée gratuite.

Accessible sur rendez-vous tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le dimanche 3/10 de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30.

Lieu : Maison Magritte - Rue des Gravelles 95

Renseignements auprès du Service de la Culture

Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet - Exposition des œuvres des lauréats

La première édition de la Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet a eu lieu en octobre 1997. Elle porte le nom d'un artiste qui a fait la renommée de Châtelet : le peintre Pierre Paulus (Châtelet, 1881 - Bruxelles, 1959), chantre du Pays noir, à l'origine du coq hardi, emblème de la Wallonie. Anobli par le roi Baudouin, il est devenu le Baron Pierre Paulus de Châtelet pour sa contribution à l'enrichissement du patrimoine pictural belge.

Les objectifs de cette Biennale sont de perpétuer la tradition artistique châteleltaine, de promouvoir l'Art et d'encourager les artistes en les présentant au grand public.

Onze artistes, sélectionnés par un jury composé de représentants de la sphère culturelle et artistique, participent à cette exposition.

Venez découvrir les œuvres de Claudine COOLEN, Karine DE BAETS, Bernadette DEMOULIN, Flore DUMORTIER, Colin FINCOEUR, Donatienne GILLON, Audrey ICKX, Benoît JACQUEMIN, Miriam ORTIZ MEDINA, Marianne RANSQUIN, Robin WEN

Les 3 prix seront attribués au cours du vernissage, la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'exposition se tiendra du 24 octobre au 14 novembre à la Maison de la Poterie de Bouffioux (rue Général Jacques, 4).

Entrée gratuite.



**Agenda 2022:
Notez dès à présent ces dates.**

- Samedi 15 janvier : Concert du Nouvel an
- Du 02 au 06 février : Salon des Artisans d'Art
- Du 22 au 24 avril : Salon du Bien-être et de la santé

RENSEIGNEMENTS : SERVICE DE LA CULTURE
- 071/244.926 - CULTURE@CHATELET.BE

► Sabine Ancia, Échevin de la Culture

Continuons à faire de Châtelet, une ville à votre idée.



La crise sanitaire a fortement retardé la mise en œuvre des nombreux projets que vous nous avez proposés mais même si pour certains, la durée de réalisation sera plus longue que prévue, à terme, ils seront tous finalisés.

Ensemble, nous continuerons à embellir, à agrémenter, à équiper nos quartiers, notre Ville.

Voici les projets retenus pour 2021 :

Châtelet :

- Aménagement d'un parcours vita au parc communal
- Acquisition de matériel festif pour la casa locale
- Acquisition de matériel pour mettre en place des expos photos dans le centre-ville

Châtelineau :

- Aménagement d'un mini terrain de tennis
- Création d'un terrain de padel
- Aménagement du dessous du pont de Sambre

Bouffioux :

- Aménagement des abords de l'étang
- Création d'un espace public numérique
- Création d'un jardin partagé
- Mise en avant d'un projet de voisins vigilants

Conseils consultatifs :

- Aménagement d'un parcours vita sur le ravel
- Placement de filtres anti-pollution dans certains avaloirs
- Création d'une aire de jeux inclusive.

Parallèlement, commencez déjà à penser et à mettre en œuvre vos projets 2022.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS RECHERCHEZ DES INFORMATIONS OU DES CONSEILS POUR VOS PROJETS ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

VÉRONIQUE HAUSTRAETE - 071/244.530

VERONIQUE.HAUSTRAETE@CHATELET.BE

► Michel Mathy, Échevin du Budget Participatif

Coup de pouce : Ensemble faisons revivre notre ville !



Notre grande action a enfin pu débuter le 1er juin 2021 après la réouverture des commerces.

Presque 200 commerces participent à cette tombola originale.

Ils ont tous reçus des flyers, des affiches, des autocollants, un beach-flag afin d'en faire la publicité ainsi que 300 bons de participation à distribuer.

Pas moins de 22.300 de ceux-ci ont été complétés en juin et 14.589 en juillet.

A ce jour, après 3 tirages au sort, 480 gagnants d'un chèque-cadeau de 20€ sont connus et aussi et surtout, les 3 premiers lauréats d'une Seat Ibiza dont les clés leur seront remises en décembre 2021.

Il vous reste encore du temps pour venir consommer local à Châtelet afin, d'une part de découvrir nos nombreux commerces et d'autre part, d'obtenir vos bons de participation.

► Michel Mathy, Échevin du développement économique

Un service dédié aux enfants et aux familles

Le service ATL est un service dédié aux enfants et aux familles afin de les soutenir et les aiguiller vers toutes les offres d'accueil des enfants de 2.5-12 ans (et plus) en dehors du temps scolaire.

Il s'agit des accueils extrascolaires (le matin et le soir après l'école, le mercredi, les WE), des stages et activités pendant les vacances et aussi les écoles de devoirs.

Ce service châtelettain est géré par la Ville en collaboration avec l'ONE et l'ISPPC via la coordination ATL.

Le programme CLE (KESAKO ?)

Tous les 5 ans, le service ATL effectue un état des lieux permettant d'obtenir une « photographie » de l'offre d'accueil sur le territoire de la commune.

La coordinatrice visite les lieux d'accueil, recense les besoins des familles via plusieurs supports (enquête, animations ludiques...)

De cette étape s'ensuit une analyse des besoins des enfants, des familles et des professionnels.



Un programme de coordination locale

Enfin, un programme de coordination locale pour l'enfance (CLE) est établi tous les 5 ans.

Le programme de coordination locale pour l'enfance de 2021-2026, construit via la coordination ATL et la Commission Communale de l'Accueil, a été approuvé par le Conseil Communal. L'ONE devra statuer afin de valider les prochaines actions et agréer/subsidier les opérateurs extrascolaires.

Quelques actions en cours

Le Village des familles, où se situe nos bureaux, est en cours d'aménagement grâce aux Budgets Participatifs pour que ce lieu soit convivial et partagé avec les citoyens du quartier.



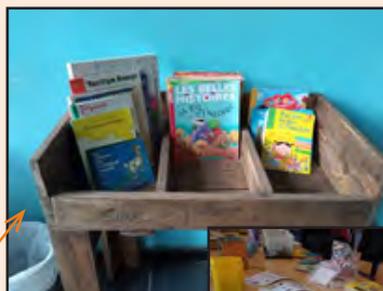
Diverses équipes de terrain de se réunir

Cet endroit permet aux diverses équipes de terrain de se réunir chaque semaine afin de construire au mieux les activités et actions propres à leur projet d'accueil. Notre salle de réunion permet à ces professionnels de se former en continu.

Une panoplie de livres offerts par le CPAS (reçus via un budget fédéral) sera distribuée en septembre aux écoles de devoirs (reconnues par l'ONE) qui œuvrent sur notre territoire.

Une didacthèque (ressources éducatives et outils d'apprentissage scolaire) est créée et continue son évolution.

Un premier stage destiné aux petits est organisé cet été au sein de ce lieu en collaboration avec les Jeunesses musicales.



QUELQUES ACTIONS À VENIR

L'équipe du service ATL qui a pu être renforcée permettra d'ici septembre une permanence pour accueillir les familles et les renseigner au mieux.

De même, une volonté de collaborer davantage entre les acteurs enfance et jeunesse se construit pour devenir prochainement un Village enfance-jeunesse et famille.

Une offre de stage plus variée et accessible à tous les enfants est en cours de préparation.

Une journée festive familiale sera proposée chaque année afin de sensibiliser et démontrer toutes les offres, les nouveaux projets destinés à la jeunesse châteletaine d'ici 2022.

Pour nous contacter

Christelle Meunier - Coordinatrice ATL
18, rue de la Fontaine
6200 Châtelineau
0493/18 90 65
071/17 35 37

atl@chatelet.be

ou christellemeunier.atlchatelet@gmail.com

<https://www.facebook.com/atlchatelet>

<https://www.chatelet.be/notre-ville/les-services-communaux/accueil-temps-libre>

► Sabine Ancia, Échevin de l'Accueil Temps Libre

BIBLIOTHÈQUE

Event' dialogue

Un moment de partage autour de sujets d'actualité.

Public : scolaire et extra-scolaire.

N'hésitez pas à vous renseigner !

Bibliothèque communale

Le Rempart des mots

071/40.35.45

S'amuser pour plus de biodiversité !



En tant que **Commune Maya**, la ville de Châtelet s'engage à mettre en place des actions de sensibilisation pour favoriser l'installation et la protection des insectes pollinisateurs.

De nombreuses animations apicoles ont lieu pour les citoyens et les enfants dans le cadre du Printemps sans pesticides, de la Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs, du Week-end parcs et jardins de Wallonie, des plaines de jeux, etc.

Depuis 5 ans, les enfants qui participent aux plaines de jeux ont la chance de découvrir le monde des abeilles et du miel grâce à des apiculteurs passionnés. Cette année, les enfants se sont amusés à apporter plus de biodiversité grâce à de nouvelles animations environnementales. Les enfants ont construit des nichoirs à chauves-souris. Pour diversifier le parc et permettre aux abeilles de mieux se nourrir, les enfants ont planté des plantes aromatiques mellifères comestibles au pied des arbres du verger et des hôtels à insectes du parc.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les abeilles sont des espèces solitaires ou sociales qui sont protégées par la loi ! Il est donc interdit de détruire leur nid ou de pulvériser des insecticides sur des abeilles!

Si vous avez un essaim d'abeilles domestiques dans votre jardin, contactez le service environnement qui vous mettra en contact avec un apiculteur.
(071/243.257 - environnement@chatelet.be)

Depuis juin 2019, il est interdit d'utiliser des pesticides dans les espaces publics wallons.



► Marie-France Toussaint, Échevin de l'Environnement

TRAVAUX

Infos sur les prochains travaux

Le Conseil communal du 31 mai dernier a approuvé le projet de travaux de voiries - raclage et pose - afin de rénover certaines voiries communales en surface, pour un montant estimatif de 1.567.141,64 € TVAC.

Ce marché va permettre de réparer un certain nombre de voiries de l'entité. Il s'agit donc d'un effort considérable de rénovation du patrimoine communal qui a été rendu possible à la fois par la gestion budgétaire rigoureuse de la Ville (qui a permis de dégager un important financement sur fonds propres) et par le choix de procéder à la technique du raclage-pose (dont le ratio coût/surfaces traitées est particulièrement intéressant et indiqué pour réfectionner des voiries peu endommagées et/ou à faible charge de trafic).

Aussi, sous réserve de vérifications administratives et juridiques, et pour autant qu'il n'y ait pas d'intempéries, ces travaux pourraient encore être réalisés, en partie, cette année.



Les voiries concernées sont :

Tranche ferme : rue Aubry, rue du Gouffre (2ème partie), rue du Chant des Oiseaux, rue Grandchamps, rue des Egyptiennes, rue de la Loi, rue du Mayeur, rue des Haies, rue Sylvain Pirmez, rue Wilmart et rue de Montigny, rue de la Liberté, rue des Lorrains (partie rue d'Aiseau et Porion), avenue Misonne, rue du Dépôt.

Tranche conditionnelle : rue Champ de Péchenne (partie rue Solvay - rue du Nouveau cimetière).

► Daniel Vanderlick, Échevin des travaux

Eco Team : rentrée des classes eco

Une rentrée scolaire écologique et économique c'est possible ! Une liste scolaire écologique peut être jusqu'à 60% moins chère que la même liste avec des produits de marques ! Par contre, si on n'achète que des fournitures « premier prix », cela reste imbattable économiquement mais désastreux pour l'environnement. En effet, sur le long terme, choisir le meilleur marché n'est pas intéressant pour le budget car il faudra remplacer plus souvent le matériel. Et pour manger, rien de tel qu'un repas et des goûters Zéro Déchet préparés en famille !

Vous trouverez plus d'astuces pour une rentrée scolaire écologique et moins chère sur :

<https://www.ecoconso.be/fr/content/bons-plans-pour-une-rentree-scolaire-moins-cher-et-ecologique>

Bon plan rentrée écologique et économique : des repas et collations faits maison

BOISSON	10 H	LUNCH	GOÛTER	TOTAL
				= 1,55 €
Eau du robinet dans une gourde 0,003 €	Pomme bio 0,5 €	Tartine maison au fromage 0,77 €	2 cookies bio faits maison 0,28 €	281 €/an
				= 5,83 €
Eau en petites bouteilles 0,36 €	Compoté bio 1,15 €	Sandwich tout fait 4,2 €	2 cookies du supermarché 0,12 €	1055 €/an

Plus d'infos : www.ecoconso.be

Selon prix relevés par ecoconso en 2018.
Visuel : ecoconso (CC BY-NC-ND), sur base d'images de Preepik, brgfx et stephanie2212 sur Freepik.com.

Fournitures scolaires : combien ça coûte ?

	La Famille A achète du premier prix	La Famille B achète écologique	La Famille C achète des marques
Cartable	35 €	40 € Grande marque en 2 ^e main	130 €
Trousse	3,69 €	13 € Issue du commerce équitable	12 €
Stylo-plume (+ encre)	10,20 €	16,50 € Avec convertisseur et encrier	19,69 €
Sous-total :	48,89 €	71,50 €	161,69 €
Stylo à bille	0,72 €	0,60 € En carton recyclé	7,90 €
Stylo 4 couleurs	2,35 €	2,35 € Rechargeable + label NF Environnement	3,19 €
Surfigneur fluo	0,49 €	1,28 € Crayon surfigneur	2,19 €
Porte-mine	0,64 €	2,30 € En bois	7,03 €
Crayon noir	0,33 €	0,14 € En bois non-vernissés	0,57 €
Taille-crayon	1,59 €	1,60 € En métal / bois	4,49 €
Gomme	0,52 €	0,45 € En caoutchouc naturel	2,39 €
Latte	1,19 €	1,27 € En métal / bois	2,90 €
Equerre-rapporteur	0,49 €	1,20 € En plastique flexible	1,20 €
Colle	0,99 €	0,93 € Sans solvants + tube en plastique recyclé	2,49 €
Ciseaux	0,99 €	3 € Acier inoxydable + manche en plastique recyclé	7,79 €
Classeur A4	1,39 €	1,80 € En carton recyclé + renforts en métal	6,53 €
12 intercalaires	0,58 €	0,70 € En carton recyclé	3,90 €
Farde à rabats	1,70 €	1,49 € En carton recyclé	2,44 €
Cahier à anneaux	4,50 €	4,75 € Couverture en carton recyclé + feuilles en papier FSC	8,65 €
Bloc de feuilles	1,25 €	2,35 € Recyclé	3,19 €
Sous-total :	19,72 €	27,78 €	66,81 €
TOTAL :	68,61 €	99,28 €	228,50 €

Plus d'infos : www.ecoconso.be

Prix relevés par ecoconso en juillet et août 2018, hors promotions, chez Club, Carrefour, Tatic, Delhaize, Oxfam, GreenToSchool, Pandora, Ecoobs et 2ememan.be.

Recette de cookies Vegan express (pour 12 cookies):

Préchauffez le four à 180°C sur chaleur tournante.

Dans un grand plat, versez les ingrédients dans l'ordre et mélangez entre chaque ajout :

- 320 gr de farine
- 100 gr de sucre
- une cuillère à café de sucre vanillé (facultatif)
- 2 cuillères à café de levure chimique
- Une pincée de sel
- 130 gr d'huile végétale neutre

- 15 cl de lait végétal
- 150 gr de garniture de votre choix (ex : cacao en poudre, éclats de chocolat, noix, etc)

Faites des boules et placez-les sur la plaque de cuisson. Enfourez 10 à 12 minutes.



Liste des naissances - FÉVRIER 2021 À JUILLET 2021

FÉVRIER 2021

04-02 GAILLY LEONARD
09-02 TCHETCHOUA MENSSI
09-02 DEHAM MASOIN LILOU
09-02 TOURNAY ELLIE
09-02 LAMBILLOTTE TIA
10-02 DUBOIS FAUSTINE
10-02 DESCAMPS GIANNI
10-02 ELLIS HAYLEY
12-02 FALLA ASSIA
12-02 PAESMANS ELZA
13-02 BULLA LOUANA
14-02 VAN DE WAAL YELINA
15-02 ROSA TANINA
15-02 MAMA AYAT-TOURE
17-02 DUCHESNE MATHIS
17-02 GERMINARIO GIULIO
18-02 USTA OMER
19-02 GEORGE EDEN
19-02 BEN ABDELKADER VLIES MYA
21-02 GOOSSENS RAPHAEL
22-02 SERDAR ENES
25-02 MAES NOE
26-02 SILVA DOS SANTOS NAYAH
26-02 COPPENS HALEY

MARS 2021

01-03 MEURISSE ELYANO
01-03 JONART JEHU LEHA
01-03 IGLICKI ROSE
01-03 GEROME ELISA
02-03 MEUTER LEANO
02-03 BRAHMI JESSIM
03-03 BENKZZI JOUD
03-03 FONTENELLE AMELIA
04-03 VANDEVANDEL GONZALEZ-LOPEZ MYLA
04-03 SCLAVONS MAORO
05-03 FRAGAPANE RAYMOND VICTORIA
05-03 LO CICERO KOUZNETSOV ALEKSANDRA
05-03 ARSLAN NEVA
10-03 HADOUCH MANEL
10-03 DEBAUCHE LUNA
10-03 SIMIC LENA
11-03 DE MARCO LIANA
11-03 BEKKARI BOUDAOUA ALI
12-03 MORMINA VITO
13-03 RINALDI CARLA
15-03 DA SILVA COUTO PIETRONI NINA
16-03 VANDEKEERE MARCHESANI BASILE
16-03 EL-YAKHOULFI JUNEYD
17-03 SCIFO SARA
17-03 RAIS ISRAE
17-03 HAVELANGE THIAGO
19-03 BERNARDONI LIVIA
21-03 BOUCIF LEYNA
21-03 HERZEEL ENZIO
22-03 COLLETE DAINYS
22-03 LTEGEOIS AMELIA
25-03 MARIANO EZIO
27-03 OFLAZ EREN

30-03 BONNEJONNE LEA
31-03 DEBAUCHE NAOMIE

AVRIL 2021

01-04 BENTIZI ILLILTEN
04-04 PELUSO MIA
06-04 ERCENGIZ ISHAK
07-04 DOUMONT LIAM
08-04 FARID ADAM
08-04 NINIRAKIS ANNA
08-04 KLEE ELVIO
09-04 NGO BIYONG SONG MATHIEU
10-04 MADIYA-NGOY ELISE-LUCIE
11-04 ARABACI ATILLA
12-04 GRIGORYAN ALICE
14-04 BENHMED ESMABEL
15-04 PETTENS MAELLE
16-04 TOMA LUCA
16-04 ROBAERT VALENTINO
16-04 EGUREN FERNANDEZ EZIO
18-04 MOUROU TARA
20-04 EXPOSITO Y NAVARRO REBECCA
22-04 SERWIER EMMA
25-04 DELASAUX ROSIE
27-04 SCIARRABONE MYA
27-04 KOUBAA ADAM
28-04 MANDERLIER LOU
28-04 MODICA SANDRO
29-04 COWEZ ELHYANNA

MAI 2021

01-05 DZHAMALKHANOV AMELIA
01-05 VANDERBERKEN ALBA
04-05 KINSALA-LUPEMBA AFENI
05-05 GASSEE CEYLAN
06-05 MASQUILLIER ELISE
06-05 DASYRAS NAHIL
07-05 NICOLAS HAULOTTE VADIM
07-05 MINGOIA CELESTE
09-05 COLLART THEA
13-05 MINNELLA MORENA
14-05 AMICONE ILIANO
17-05 YILMAZ ALI
19-05 RICHEZ ALICE
19-05 STRYKOWSKI ELOISE
19-05 SEVERINO VALENTINO
21-05 PARISI ROSE
21-05 NGUYEN ELISE Y-NHU
21-05 THIBAUT KATHALYA
25-05 ROTELLINI GIORGIA
25-05 KOCADAG YIGIT
25-05 MISTOCLIE STELIANA
25-05 KARACA LINA
27-05 FATTAH ANAS
28-05 VERHULST HIDA AYANA
28-05 BLAMPAIN MATEO
29-05 DE BAERE LOU
30-05 MARINO LIVIO
31-05 DENAUW HELENA
31-05 DE PRYCK LAENA

31-05 LEMAL ANGELINA
31-05 DIAGO AMADEO
31-05 BAY ERICA

JUIN 2021

01-06 THONE KIARA
01-06 COLADANGELO INAYA
04-06 WAFFO TCHOUNGO KEZIAH
04-06 ADAM POLOME YELENA
05-06 BINON GABRIEL
07-06 MAROTTA ROSARIO
09-06 DELFLEUR NATHEO
11-06 QUINET ELEONORE
11-06 STILMANT LUCIE
12-06 ROISIN DOMINA
13-06 PIEROUX HUBERT BAPTISTE
16-06 OREMANS ARYANNA
16-06 CLEMENT ZOLA
16-06 DELMOTTE KUBIELA ELEONORA
17-06 DI RODI NUNZIO
17-06 CAN IDRIS
19-06 ESCALONA ADAME BIANCA
21-06 ALOUANE SOFIANE
21-06 TNOURJI BATTINI OLIVIA
24-06 SERVATS MALIA
25-06 HILLAERT DJOULTANE
25-06 DEHAN ERICA
27-06 GENARD TAILLEPIED DRISS
27-06 PILKA MATILIO
28-06 AYDOGAN ARDA ET DAMLA
28-06 MAILLIS ILLIOS
28-06 BELHARET AKSEL
28-06 AYDOGAN DAMLA

JUILLET 2021

03-07 STEVAUX ATHINA
06-07 DILEK YUNUS-ELYASA
06-07 BRIGANO LAYA
07-07 DEUNA NOUKAP SODJOURN
07-07 MANIET LAURELINE
08-07 PUCILLO CIRO
12-07 BURSSENS CAMILLE
12-07 NOUSSA NKHONDA DEBORAH
13-07 MONGO MBOG CEDRIC
13-07 INFANTINO ROMEO
14-07 TAJ LIA
14-07 FRAGALE LENA
16-07 BARY TAYLAN
16-07 SOSTILIO PAOLO
17-07 KOUM MBAPPE MONNY ALYAH
18-07 WAUTHION SOFIA
19-07 DI PADOVA MATTEO
19-07 HENOCQUE TYLER
20-07 LAEREMANS ALYA
21-07 GUMUS SELIM
22-07 WARZEE EZECHIEL
23-07 FELGENHAUER MANON
23-07 VIGNERON ANDREA
26-07 CONTALDI MANILA

Nécrologie - 01 FÉVRIER 2021 AU 22 JUILLET 2021

01-02	JANHUTTE JEAN	01-04	BERLANDA CORINA	18-05	KULECZKA JEANNINE
02-02	ALFANO ANTONINO	01-04	CAMBIER GISELE	18-05	MOREAU SIMON
02-02	HULIN ANDRÉE	01-04	LO GUASTO GIUSEPPE	20-05	LEROY EMILE
02-02	PHILIPPE PAULETTE	01-04	MAHAUX ALAIN	20-05	MONT BRIGITTE
03-02	DI RISIO AMERIGO	02-04	DEL COURT NICOLE	21-05	MOTTE MICHEL
04-02	VASE CHRISTIANE	02-04	LEFÈVRE LILIANE	21-05	TORRES-AMORES MANUELA
06-02	LEDoux SUZANNE	02-04	STIERS LILIANE	21-05	XHIBITTE GENEVIÈVE
06-02	PELLITTERI CORINA	04-04	VANDEVOORDE JOSETTE	22-05	BIRON MARCEL
08-02	GASPART CLAUDE	06-04	GALLARDO SANCHEZ	22-05	HOUYOUX JEAN
08-02	HUVENNE LILIANE	06-04	ROLAIN RAYMOND	22-05	PATRON GUY
08-02	MEULEMANS CLAUDINE	08-04	PIEKNIK ZOFIA	22-05	SCHIRINZI GIOVANNI
09-02	BARBIEAUX ROGER	08-04	SCIEUR LOUISA	23-05	CASTELLINO MARIA
09-02	GENSON GILBERTE	08-04	VANCAUTEREN JEAN-PHILIPPE	23-05	VAN HAUWE JEAN-PASCAL
09-02	KARACA ADEM	10-04	OLVIER LUTGI	24-05	AYOUB AHMIDA
10-02	HAMADI OLIVIER	11-04	DUPONT FRANCINE	24-05	AZZARONE VINCENZO
10-02	MATHOT ROGER	12-04	DEBRUX JOSIANE	24-05	SERGI PASCAL
11-02	DUPONT LOUISE	12-04	PALMERI CARMELO	25-05	BROSSE ROLAND
12-02	LOYAERTS PIERRE	13-04	VIRLÉE BERNARDINE	25-05	CAVEDURI MARIO
14-02	ADNET MONIQUE	13-04	WANT NICOLAS	26-05	OPSOMER CHLOÉ
14-02	MANCINI DOMENICO	14-04	MARTE PHILIPPE	26-05	SERNEELS GERGETTE
14-02	MANCO ERNEST	16-04	FALISE RAYMONDE	27-05	CUBERT FRANÇOISE
15-02	BAUGNIES ÈVE	17-04	ADENS ANNA	27-05	DE FEO IDA
15-02	GENUARDI ROSALIA	17-04	BEQUET MARC	29-05	BOURGUINON ROLAND
16-02	MORREALE GIOACCHINO	17-04	BERNABÉ ARTURO	29-05	DENIL ANDRÉ
19-02	BOHY BERNADETTE	17-04	BUCCIARELLI GUIDO	29-05	FERONT SYLVIANE
20-02	GOSEK JEAN	17-04	COLSON JACQUES	30-05	GARCIA-MOLINA DE ROMERO DOLORES
21-02	ALPHA HÉLÈNE	17-04	DIERICK SERVAIS	30-05	LIZEN CAMILLE
21-02	GOBLET ALPHONSINE	17-04	MASCAUX MARIE	31-05	FORTHOMME GEORGETTE
23-02	LODDO GAVINO	20-04	MALPAGANTI ENIO	02-06	JANSENS LUCIENNE
24-02	BOZZA SERGIO	21-04	HAINAUT ANITA	03-06	COX PATRICIA
24-02	FALLAY ANNE-MARIE	21-04	LAHAYE JEAN	04-06	SADAUNE FRANCIS
24-02	MARC CHRISTIAN	21-04	STERCKX CHARLES	05-06	CARRÉ JEANNINE
25-02	CHATELLE RENILDE	23-04	COLLARD ANDRÉE	05-06	ZORZAN LIVIA
27-02	ADAM ELOI	23-04	KRÅGE IDA	06-06	CATTAFESTA ADALGISA
27-02	BOCK ELISBETH	23-04	VANHENTENRYCK IRÈNE	06-06	DÉRÈSE GILBERTE
28-02	VAN COTTHEM GUY	24-04	D'AMICO GIUSEPPE	06-06	VANDERELST PAULETTE
01-03	DUFRENOY DANIEL	24-04	POUCET RITA	10-06	MOUFFE JEAN-CLAUDE
02-03	MATYSZKIEWICZ ZIGFRID	24-04	PRIULLA MARIA	12-06	TUMIA MARIA
03-03	KLÉTA DANIEL	24-04	VAN AVERMAET GUIDO	13-06	REMY ELIANE
03-03	PICCOT CHRISTIAN	25-04	CEULEERS EMILIA	14-06	GARDON FREDDY
05-03	BOUDAUD FATMA	25-04	ERRICO GAETANO	14-06	GOLENVAUX JEANNINE
05-03	MOUFFE CLAUDE	26-04	DRUART JEANNINE	14-06	STAINIER MONIQUE
06-03	CUSTINNE CLAUDINNE	26-04	DUNESME BENOIT	15-06	BOURGUIGNON MICHEL
08-03	SALENGROS CHRISTIAN	27-04	DUPONT RAYMONDE	15-06	DELMONT ARMANDE
10-03	BOUCIF ABDEL	27-04	MAES LOUIS	18-06	DIAKOGIORGIS PAVLOS
10-03	DESTRÉE JACQUES	28-04	CHARREIRE PAUL	20-06	PARÉE JEAN-MARC
10-03	PIERARD RENÉE	28-04	COLLYNS ROLAND	20-06	WINANT MARIE-JOSÉE
11-03	BRONCHAIN DANIEL	28-04	LOPPE ANNE	25-06	DEBLED LUC
14-03	PIERLOT FRANÇOISE	28-04	PIRSON ALBERT	25-06	DEHAN ÉRICA
15-03	PARMENTIER MARGUERITE	29-04	GIARDINELLI SARA	25-06	DE HOUCK LÉOPOLD
16-03	CUVELIER JACQUES	30-04	CHAMIZO HERNANDEZ JESUS	26-06	DUMONT JACQUELINE
16-03	DAL CORTIVO ARISTEA	30-04	QUINET FRANÇOISE	27-06	GYSELS GUY
17-03	CARVUTTO NICOLINA	30-04	WALUGA DIMITRI	28-06	SCHIETECATTE ANDRÉ
17-03	TUMSON DOMINIQUE	01-05	DIEUX JEAN-JACQUES	30-06	HEYMAN NELLY
18-03	DIESBECQ LUCIEN	02-05	BOCCACCI LOUIS	02-07	FAUVILLE MAURICE
19-03	FIEVETZ JEAN-FRANÇOIS	02-05	LECOCQ PATRICIA	02-07	GIBON GÉRARD
19-03	WINANT JEAN	03-05	ROCHET ARLETTE	03-07	RUFFO LUDOVIC
20-03	DICARA LEONORA	03-05	SRURIANO VITA	03-07	SANDRON CHRISTIAN
20-03	MAHAU LUCIEN	03-05	VENTURI ANTERO	04-07	DEWINNE YVETTE
20-03	SMITS JEANNE	05-05	LANGÉLÉ JEANNINE	06-07	KHAYARI FATIMA
21-03	LORAND JACQUELINE	05-05	PROTTI JACQUES	07-07	HODY MONIQUE
23-03	CAVALLO ANGELO	09-05	MARBATIS CHRISTIANE	08-07	EPIFANI ASSUNTA
23-03	DERCQ MAURICE	11-05	JACQUET GUY	08-07	SCOHY CHANTAL
23-03	NARDONNE FIORE	11-05	KIRIZAKI STAMATOULA	10-07	MARONGIN MARTHE
23-03	PINTO ROSINA	11-05	MATTIOLI ENRICO	12-07	BONGIORNO JACQUES
25-03	DANDOIS MICHEL	12-05	GREGGI RENATO	13-07	CARRARO BRUNO
25-03	HENRIET KARINE	12-05	PENCZEK EMMANUEL	14-07	DUCHENNE THIERRY
25-03	MANCO MARIE	14-05	VELLA MARIA	17-07	DAHLEM LÉON
28-03	GERÇEK MUSTAFA	15-05	SCULTEUR CHRISTIAN	17-07	FONTAINE GISELE
30-03	DUMONT YVETTE	17-05	COPPENS GILBERT	17-07	MANISCALCO SALVATORE
31-03	BARTIAUX JEAN	17-05	GREGGI ANNA	19-07	CILLI LIVIA
31-03	DEVALQUE BÉATRICE	18-05	BERTRAND RAYMONDE		

Liste des mariages - DU 1^{ER} FÉVRIER 2021 AU 31 JUILLET 2021

JOLY WILLIAM - RYSERMANS MICHÈLE
 JACOBS PATRICK - THIRY DIMITRI
 LUSIAUX CLÉMENT - MANCINI CHARLINE
 BERTIN JEAN-PIERRE - JACOB NADINE
 HERAUX MARC - VANHINGELANDT CYNTHIA
 STILMANT GEOFFREY - GLINNE SABRINA
 POUPE YVES - ZIANI RAHMA
 LEURQUIN ALEXANDRE - DE BACKER JULIE
 COLLET SÉBASTIEN - MATHY STÉPHANIE
 MARCHAL KEVIN - LADAVID ALYSSON
 ELSÉN YVES - LEMIERE CHRISTINE
 DEMOULIN JONATHAN - KRUSZYNSKI TAMARA
 PORTERA PAOLO - SUAREZ MENDOZA MÉLISSA
 PAU ADRIANO - DEFENSE VALÉRIE
 CAWOY JEAN-CHRISTOPHE - JOUNIAUX ANGÉLIQUE

FAUQUE IDRIS - BORDEAUX AGNÈS
 KASIKCI ABDUL - UC RAZIYE
 LESIRE KEVIN - DAGNEAU ALISSON
 PUTRINO VINCENZO - DE MARCO MALIKA
 CANCEMI ANGELO - DRUEZ AURÉLIE
 MONTCHERRY JORDY - DANDOIS DAPHNÉ
 FRANCOIS YVON - WILMOT CHANTAL
 CELERIER DAVID - JANSSENS LAURA
 VAN EYKEN JULIEN - DETRAUX KRISTELLE
 VERDOOT LOGAN - FOSSATI PATRICIA
 GARCIA-SANCHEZ LORIS - VOS JUSTINE
 JONET MICKAEL - CAVEDURI CAROLANE
 TERRANA JULIEN - CHAMIZO Y VITALE LINDA
 PAPART JEAN-MICHEL - MOROSSO LAETITIA
 ROMERO AREVALO ALEX - SANTOS DIAZ CINDY

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

Noces de Albatre, Brillant, Diamant, Aigue-Marine et Or

A CHATELNEAU LE 31/07/2021 (NOCES 2020)

NOCES A CHATELET LE 01/08/2021 (NOCES 2020)

NOCES DE BRILLANT (65 ANS)

DESCLIN ANDRE ET GASMANNE SIMONNE
 LABROUSSE ALBERT ET NISSET JOSEPHINE

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

DEPOT ROGER ET HOC MARIE
 GEMEN MARCEL ET CARRE GHISLAINE
 GARCIA-AGUADO JOSE ET GONZALEZ-TOMILLO MARIA
 LOEBER LEOPOLD ET TONNEAUX CLAUDINE
 LADAVID ROGER ET HENRY MADELEINE

NOCES D'AIGUE-MARINE (55 ANS)

SAFINA ERNESTO ET VIVIANO FRANCESCA
 DANDRIMONT CHRISTIAN ET BERGERET ROBERTE
 GRENSON DANIEL ET BINON DANIELLE
 GUYAUX FRANCIS ET BATTISTON LILIANE

NOCES D'OR (50 ANS)

YERNAUX JEAN ET BAYOT ANDREE
 CARLIER JOSE ET CALDERS JOSIANE
 MARINO ALFONSO ET STRUYS ANDREE
 NASELLO ALFIO ET DUSI ALBERTA
 TRABAN CLAUDE ET FLABA GEORGETTE
 TORTORICI PIETRO ET DI MARCO VINCENZA
 LAURENT JACQUES ET MARC NICOLE
 PESLMAECKERS JEAN ET NEUKERMANS JOSIANE
 DUMONT DANIEL ET GODART JEANNINE
 BARBIER JEAN ET SEEBAUER HILDEGARD

NOCES D'ALBATRE (75 ANS)

DEFFET EMILE ET ANTONIAZZI MARGUERITE

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)

JANDRAIN ANDRE ET DEVILEZ ROSA
 CLAES GUY ET CONDE GILBERTE
 BRIGANO ANTONIO ET ADAMO FILIPPA
 MICHEL LEOPOLD ET CAMBIER CLAUDINE
 TROIANI ALDO -SBORGIA ANNA

NOCES D'AIGUE-MARINE (55 ANS)

SIMON LEON ET SPILETTE MIREILLE
 FERON ALPHONSE ET LOCREL JOSIANE
 PULLARA SALVATORE ET SPRIO CARMELA
 MATOT CHRISTIAN ET DECLERCQ SUZANNE
 HOC JEAN ET LEDACE ANNIE
 JUMET WILLIAM ET DEMIERBE MIREILLE
 PESLEUX RENE ET PARON ANITA

NOCES D'OR (50 ANS)

GIUNCHI RENE ET HRUNASKI HELENE
 DUPONT JEAN ET BRIGHENTI LIBERA
 VOUSSURE JULES ET BOSERET RITA
 BLONDIAUX MARCEL ET VAN ROEY CLAUDINE
 PEDE CLAUDE ET SERVAIS GENEVIEVE
 TREVISAN GIULIANO ET DELECAUT YVETTE
 SBORGIA LUIGI ET SYMONS MONIQUE
 DEHOUX MARCEL ET DOYEN MARTINE
 ROMAIN CLAUDE ET LACROIX MARIE

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

VIVE LA RENTRÉE

TEXTIL DECOR

HABILLE VOTRE INTÉRIEUR

Entreprise familiale depuis 1974

TENTURES - STORES - GARNISSAGE

Confection
GRATUITE
des
tentures

de -10%
à **-50%**
de remise
supplémentaire*

Stores à vos
mesures

TVA OFFERTE
soit **-21%**
sur la collection
Store Mania ou
placement
GRATUIT

NOS MARQUES DE QUALITÉ :

CONFECTION GRATUITE DE VOS TENTURES VANO-JAB-KOBE-PRESTIGIOUS-UNLAND, ...
STORES SUR MESURE KADECO-DAZ-STORE MANIA

Rejoignez-nous sur  Decoration Textil Decor - www.textil-decor.be



ERPEMENT (Namur)
Rue de la pavée n°6
En face des pneus mosan sur la chaussée de Marche
Tél 081 30 00 40



JEMEPPES S/SAMBRE
Centre commercial Baty des Puissances
Tél. 071/77.11.63



GERPINNES
Centre Commercial Bultia
Tél. 071/22.05.01



GRIVEGNÉE
Bld Cuivre et Zinc, 33 (à côté de Zeeman)
Tél: 04/344 48 18

Nos magasins sont ouverts
de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
Jemeppes/s/Sambre fermé le jeudi.
Grivegnée fermé le vendredi.



La Papeterie
CHÂTELET

Rue des Gaux 74 - 6200 Châtelet
T: 071/40.22.69 - F: 071/40.16.65
www.lapapeteriechatelet.be
contacts@lapapeteriechatelet.be

HEURES D'OUVERTURE:
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 18H00
ET
DE 9H00 À 17H00
EN VACANCES SCOLAIRES

**ET LES 2 PREMIERS
SAMEDI DU MOIS
DE 9H30 À 15H30**



Espace Santé Decuyper

Arthur Decuyper - **Kinésithérapeute**
0471.133.795 - annathsoins@gmail.com
Thérapeute manuel - Kinésithérapie sportive
Spécialisé en lombalgies chroniques - ATM

Annick Gajewski - **Infirmière**
0477.920.980 - gajewskian@hotmail.com

Tous soins de base et spécifiques
Spécialisation : soins de plaies - diabète - soins palliatifs

En équipe et coordination multidisciplinaire
Châtelet - Châtelineau - Bouffioux - Aiseau-Presles
Sart-Eustache - Le Roux



Annath Soins / s.a Nateza
rue de la Station, 157 - 6200 Châtelet

Regifo
Edition

Votre pub ici?
CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

DEVIS GRATUIT

ANTHONY COEKELBERGS sprl

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ENERGIES SOLAIRES

Installation - Entretien - Dépannage

**RECHERCHONS
OUVRIERS,
MANOEUVRES
ET APPRENTIS.
ENVOYEZ VOTRE
CV PAR MAIL.**

CHAUFFAGE SOL - POMPE À CHALEUR - TUBAGE CHEMINÉE
VENTILATION - CLIMATISATION - ÉNERGIE SOLAIRES - SALLE DE BAIN

Sambreville
Fosses-la-Ville

info@anthonycoekelbergs.be

071 74 20 12

CHATELNEAU-AUTOMOBILE S.A.

Pièces auto

*Nos ristournes directes au client
vous assurent des prix les plus attractifs*

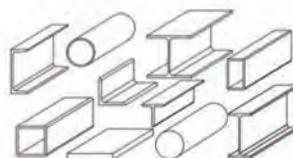
**Notre compétence professionnelle
est à votre service depuis 1946**

rue de Gilly, 367 - 6200 Châtelineau
chateleineauautomobile@gmail.com

Tél. 071 38 13 45

071 38 61 57

Fax 071 38 71 05



MACOFER

SPRL
LE FER C'EST NOTRE AFFAIRE



VENTE D'ACIER ET ARTICLES DÉRIVÉS

pour PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
TOUTES MISES EN OEUVRE POSSIBLES



**LIVRAISON RAPIDE AVEC
CAMION-GRUE OU CAMIONNETTE**

Ouvert le samedi • Bancontact • Vaste parking

071 72 72 31 info@macofer.be

**28, Rue d'Oignies
6250 Aiseau-Presles**

Pompes Funèbres Savouret

Funérarium • Caveaux • Monuments funéraires • Fleurs
7J/7



Rue des Haies, 263/265
6200 Châtelineau (Floche)
Tél. 071 38 05 02
Gsm 0475 78 39 30
hennausavouret@hotmail.com

Monuments Main Hennau

Beobank Châtelineau, votre partenaire financier.

Banque & Assurances **071/39.06.16**

Bienvenue chez Beobank

Rue Lloyd George 7, 6200 Châtelineau
071/39.06.16 | agentchateleineau@beobank.be
SRL G.F. Finances | Agent lié - Agent d'assurances

beobank
Vous êtes bien entouré

Annonceur/E.R. : Beobank NV/SA | Prêteur | Bd Gén. Jacques 263g, 1050 Bruxelles
TVA BE 0401.517.147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142